

Switzerland

Confirmation de membre

pour l'acquisition d'un véhicule personnel

Cette confirmation est délivrée pour un membre en vue de l'acquisition d'un véhicule personnel aux conditions d'association en fonction de la catégorie suivante.

Partie prenante: Membre
Association: Fédération des Magistrats, des Enseignants et du Personnel de l'Etat du Valais
Véhicule:

1. Déclaration de l'association

Nous confirmons que

Monsieur/ Madame

Nom, Prénom

Adresse

NPA, Lieu

Téléphone

en sa qualité de membre de l'association ci-dessus, fait partie du groupe de personnes qui correspondent à la catégorie indiquée ci-dessus et aux conditions ainsi mentionnées.

2. Déclaration du membre habilité de l'association

- L'immatriculation du véhicule est à mon nom ou au nom de mon conjoint/ ma conjointe (époux/ épouse ou concubin/e) vivant sous le même toit.
- L'immatriculation a lieu dans le cadre de la livraison du véhicule.
- Le détenteur du véhicule reste **le même pendant au moins quatre mois et pour au moins 4000 km après l'immatriculation.**
- En cas d'entorse aux conditions susmentionnées, je m'engage à rembourser la remise octroyée en vertu des conditions préférentielles.

Lieu / date, signature du membre autorisé

Cachet et signature de l'association